



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 29 novembre 2013

Ouverture de séance à 20h30

PRESENTS

Laurent RACHET	Président
Frédéric ROUSSEAU	Président adjoint
Marie-Noëlle RENARD	Trésorière
Martine PLEUT	Secrétaire
Céline VARON	Secrétaire adjointe
Philippe SAHM	Trésorier adjoint
Albert CELSAN	Vice-Président
Jean-Marc SIOMSI	
Marie LEDUGNE	

EXCUSES

Gilles ALMASIO	Responsable Matériel
Emmanuelle ROLLAND	
Jean-Luc VELATI	Responsable Bateaux

REDACTION

Martine PLEUT, Secrétaire du CPALB.

VALIDATION

Présenté pour validation au Président Laurent RACHET le jeudi 5 décembre 2013

ORDRE DU JOUR

1. *Approbation du Cr Réunion du 25 octobre 2013*
2. *Information du Président*
3. *Information de la Technique*
4. *Bateaux*
5. *Bilan Sortie sur le France et BojPlongée*
6. *Plongée de l'An Neuf*
7. *Déménagement du local matériel- Tiv- Nettoyage du Club*
8. *Sortie Mer*
9. *Questions diverses*

1. Approbation de CR du CA du 25 octobre 2013

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion précédente et les membres présents l'approuvent.

2. Diverses informations apportées par le Président

- Le club compte 158 adhérents à ce jour.
- Jean-Marc SIOMSI a participé à une réunion de la CTD (commission technique départementale) et du CODEP au sujet de la plongée avec des handicapés. Celle-ci présentait surtout les différents niveaux de handicap. J.Marc s'est formé à l'EH1 (Encadrant Handicap niveau 1 c.-à-d. handicap physique modéré qui nécessite un seul moniteur en plongée). A la suite de cette formation il y a au club à présent trois personnes EH1 : J-Marc SIOMSI, Anne DUVAL et Barbara BUFFET.
- Les 22 et 23 mars ainsi que le 12 avril il y aura une formation TIV départementale. Ceux qui sont intéressés s'adresseront à Frédéric GOUAT.
- L'examen théorique N4P aura lieu le 12 avril. Quant à la pratique, l'examen aura lieu le weekend du 28-29 juin.
- Un stage initial initiateur plongée scaphandre aura lieu les 6 et 7 décembre 2014.
- Le CODEP Savoie souhaite organiser une formation ANTHEOR (formateurs de RIFAP) pour ceux qui le voudraient. Les personnes intéressées contacteront Frédéric ROUSSEAU, qui fera remonter les demandes.
- En 2015 un examen MF1 lac sera organisé au lac du Bourget (il y aura en fait deux sessions : une en mer et une en lac)
- Depuis l'année dernière il existe une commission Plongée souterraine au CODEP 73. Celle-ci organisera pour les intéressés une plongée souterraine de découverte le 29 mars à Bourg St Andréol en Ardèche. Les personnes intéressées contacteront Laurent RACHET.
- Dans l'organisation départementale du N4P, le CODEP 73 demande que les clubs se manifestent pour l'accueil des épreuves. Le club propose les dates des 17-18 mai et 28-29 juin. Frédéric ROUSSEAU sera l'interlocuteur du CODEP.
- Didier GANDIN et Laurent RACHET ont été sollicités avant l'AG pour une plongée Trimix organisée par le CODEP 74 (les 8 et 9 juin). Ce dernier fournira le DP PTH120. Les conditions de plongée seront précisées par la suite.
- Laurent RACHET précise que le site internet est à jour au sujet des règlements et annexes. Il a fait le nécessaire.
- Le CA rappelle, après consultation de la FFESSM, qu'il est interdit de plonger avec un bloc ARI au sein d'une structure fédérale. Rien n'est prévu en effet pour l'entretien et le suivi de ces blocs.
- Le CODEP propose d'acheter un endoscope pour le TIV. Frédéric GOUAT l'a négocié à 50€ et le CODEP 73 propose d'en financer la moitié pour chaque club.

- Jean-Marc SIOMSI est le nouveau directeur technique : il est secondé dans sa charge par d'autres membres du club.
- Le CA cherche un volontaire (ou plusieurs) afin de remplacer Georges COUGOURDAN pour l'approvisionnement en essence bateau (un plein tous les 15 j environ). Les personnes intéressées doivent contacter Laurent RACHET dès que possible.
- L'annexe 8 du règlement intérieur sera modifiée pour rajouter Christophe Mas qui n'y figure pas actuellement en tant que gonfleur.
- Le CA attribue un jeu de clefs à Gilles ALMASIO (responsable matériel).

3. Information de la Technique (J.M.SIOMSI)

- La technique va attribuer un jeu de clefs à Xavier LAVEZE (DP).
- Formation N2 : 2 candidats (responsable : H.ROCHAT).
- Formation N3 : 5 candidats (responsable : J.P.HAAS).
- Formation RIFA : 19 et 20 avril 2014.
- Formation Nitrox base et confirmé (responsable : V.DAANEN) en liaison avec les formateurs N2 et N3 (base: début 2014 et confirmé stage automne).
- Formation CODEP N4 : P. PASSARELLI et V. DAANEN ont proposé leur aide.

4. Bateaux

Le CARO sera en hivernage cet hiver et c'est le FREDO qui sortira à sa place. Le CARO restera au port mais sa batterie sera retirée. C'est cette solution qui a été retenue car elle permet de ménager la batterie ; de plus un hivernage avec bateau à sec serait trop coûteux (60 € par mois). La fréquentation étant moins importante en cette saison, garder trois bateaux en état de marche n'est plus justifié.

5. Bilan de la sortie sur le FRANCE et de la BojPlongée.

La sortie sur le FRANCE s'est bien passée. 22 personnes s'étaient inscrites au restaurant.

Pour la *Bojplongée* : 12-13 plongeurs et 25 personnes inscrites au repas. C'était une soirée très sympathique où la convivialité était au rendez-vous.

6. Plongée de l'An Neuf

Elle aura lieu le 5 janvier. Le thème choisi cette année sera les costumes du continent américain (nord et sud). Le club, comme d'habitude, s'occupera des boissons chaudes à l'extérieur (hors vin chaud) et à l'intérieur. Il n'y aura que 2 prix décernés et chaque club recevra un lot pour sa participation.

7. Déménagement du local matériel – TIV – Nettoyage du Club

- Le déménagement du local technique aura lieu le samedi 28 décembre au matin. Appel à tous les volontaires pour un peu d'aide (une dizaine de personnes serait idéal)
- Les TIV : air le samedi 18 janvier et service oxygène le samedi 1^{er} février.
- Le nettoyage du club se fera le samedi 1^{er} février.

- Le club sera fermé à la plongée aux dates des 18 janvier et 1^{er} février 2014.

8. Sortie Mer

Marie Ledugne et Philippe Sahn se proposent pour organiser la prochaine sortie mer. Marie-Noëlle RENARD veut bien s'occuper encore de la trésorerie cette année.

Trois périodes sont retenues : du 23 au 25 mai / du 30 mai au 1er juin / du 13 au 15 juin.

9. Questions diverses

Rappel de quelques précisions sur les tarifs de gonflage :

- Pour une bouteille 3 l à 100% d'O² : 1 unité
- Pour un bloc déco à 50% d'O² : 2 unités
- Pour un Nitrox fond à 32% d'O² : 1 unité

(C.-à-d. : 1 unité par gaz sauf si Nitrox fond)

Info sur l'apnée : 35 apnéistes s'entraînent à la piscine deux soirs par semaine.

- le lundi soir sur deux lignes d'eau (6 performeurs qui participent à des compétitions/ le reste du groupe est constitué de débutants et de N1 d'apnée) Un groupe est pris en charge par un coach MF1 d'Annecy, l'autre par Laurent Rachet.
- le mercredi soir pour les débutants sur une ligne par Albert Celsan.

Pour la piscine les plongeurs peuvent venir palmer de 19h00-20h00 le mercredi soir uniquement.

Info sur les finances du club :

Compte livret : 16275,88 €

Compte-chèque: 11983,07€

Livret A: 105,31€

Clôture de séance à 23h20

La prochaine réunion aura lieu au club le 24 janvier 2014 à 20h00
